

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2018

Nombre de membres en exercice : 15

Présents et représentés : 11

Compte rendu affiché le 02/10/2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-cinq septembre, à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 20/09/2018, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, David MERY, Virginie BOUVARD, Patrice LACHENAL, Christiane BOURAS adjoints, Sandrine BAUDET, Matthias BLANDIN, Cécile DUPARC, Daniel FOEX, Jean Romain BRIQUE conseillers.

Procuration : Philipp FUHRMANN à Patrice LACHENAL.

Absents : Elodie BUSSAT, Carole CONS, Philipp FUHRMANN, Philippe SAUTIER et Tanaïs DE SURMONT.

A été nommé secrétaire : Jean-Romain BRIQUE.

Le compte-rendu du 28/06/2018 est approuvé à l'unanimité.

1. Intercommunalité :

Economie : des études sont menées pour le développement et l'aménagement de deux zones sur le canton :

- **Zone de Cervonnex** : un appel d'offres a été lancé pour un projet d'aménagement d'une zone artisanale.
- **Parking Macumba** : des négociations sont en cours, avec la société MIGROS, pour un aménagement commercial de cette surface.

Géothermie profonde : M. le Maire explique que pour trouver de nouvelles sources d'énergie renouvelables et mettre fin à notre dépendance aux énergies fossiles, la Communauté de communes du Genevois (C.C.G.) s'est associée au programme du canton de Genève « GEothermie 2020 ». Dans ce cadre, la population est invitée aux portes ouvertes qui auront lieu le samedi 13 octobre à 11h à Satigny (Suisse) pour une rencontre permettant la découverte de la géothermie et d'un forage exploratoire. Un système de bus/covoiturage est organisé au départ d'Archamps Technopole à 10h.

Forage de Matailly : M. le Maire rappelle que la C.C.G. exploite depuis mi-2017 deux nouveaux puits situés sur le site de Matailly-Moissey à Vulbens. En prélevant désormais de l'eau de la nappe d'accompagnement du Rhône, la C.C.G. a fait face à l'augmentation démographique. Cette réalisation permet également de réduire la dépendance à la nappe profonde du Genevois, source majeure d'approvisionnement en eau du territoire via l'exploitation du puits de Crache à St Julien et de Veigy à Viry. Ces nouveaux sites d'exploitation garantissent plus de sécurité du réseau primaire d'alimentation en eau potable, exposé à des risques de défaillance (non redondance des équipements, vétusté de certains appareils et capacité limitée en production). Son inauguration aura lieu le mercredi 17 octobre à 16h.

Eaux pluviales : Le projet de transfert de la compétence « eaux pluviales » à la C.C.G. en 2020 n'étant plus obligatoire, celle-ci restera du domaine des communes.

Déchetteries : M. le Maire explique que la C.C.G. modernise la gestion des déchetteries de Neydens et de Vulbens par un contrôle d'accès informatisé mis en place en début d'année 2019. Il vise à :

- améliorer la sécurité en fluidifiant la circulation au sein du site,
- contrôler la nature des apports, leur volume et leur provenance,
- accompagner davantage les usagers dans leurs gestes de tri.

Il rappelle que l'accès aux déchetteries intercommunales de Neydens et Vulbens est réservé aux habitants et professionnels des 17 communes de la CCG. Jusqu'à la mise en place effective du contrôle d'accès (prévue en février 2019), particuliers comme professionnels continuent d'accéder normalement aux deux déchetteries et n'ont pas à être détenteurs d'une carte. Pour recevoir sa carte avant le contrôle d'accès aux déchetteries, il est nécessaire de faire la démarche en ligne **avant le 14 décembre 2018** (pièces justificatives : Carte Nationale d'Identité + justificatif de domicile). Deux badges par foyer seront attribués, le coût d'un troisième sera facturé 45 €.

2. Extension Boulangerie :

Travaux : les élus félicitent le travail des différentes entreprises qui contribuent au respect du calendrier fixé. La finalisation du chantier nécessitera la fermeture de la boulangerie courant octobre.

Bail commercial : Dans le cadre des travaux d'agrandissement, M. le Maire explique qu'il convient de revaloriser le montant du loyer mensuel du local commercial actuellement d'un montant de 900 € HT. Compte-tenu d'une augmentation de plus de 70 m² de surface, l'assemblée, à l'unanimité, décide de fixer le montant du loyer à 1650 € HT par mois.

3. Maison Vialaron :

Les élus rencontreront le 1^{er} octobre 2018 le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) afin de finaliser le règlement de consultation permettant le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour le démarrage de ce projet.

4. Agrandissement cantine :

La consultation des entreprises sera effectuée la deuxième quinzaine de novembre.

5. Finances :

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits suivants :

Section de fonctionnement				
		BP	consommé	DM
6257	Réception	6 000,00 €	6 132,30 €	1 000,00 €
6281	Coucoucs divers	3 500,00 €	4 091,60 €	500,00 €
6283	Frais nettoyage mairie	5 500,00 €	4 158,72 €	500,00 €
6718	Titres annulés	0,00 €	900,00 €	1 000,00 €
D022	Dépenses imprévues	32 176,53 €	0,00 €	-3 000,00 €
		47 176,53 €	15 282,62 €	0,00 €
Section d'investissement				
		BP	Consommé	DM
21538	Orange tx Scalisi - Rivière	0,00 €	2 474,40 €	2 500,00 €
2157	Chargeur - miroir	0,00 €	13 492,42 €	13 500,00 €
21578	Bétonnière	0,00 €	385,46 €	400,00 €
2158	autres matériel et outillage	24 500,00 €	0,00 €	-16 400,00 €
21		24 500,00 €	16 352,28 €	0,00 €
165	Rbt caution Béatitude	0,00 €	480,00 €	500,00 €
D020	Dépenses imprévues	20 000,00 €	0,00 €	-500,00 €
		44 500,00 €	16 832,28 €	0,00 €

Congrès National des Maires à Paris : L'assemblée, à l'unanimité, approuve la prise en charge par la commune pour le Maire et adjoints des frais de transport pour un montant de 255 € et les entrées au congrès pour un montant de 475 €.

6. Centre de Gestion 74 :

M. le Maire propose à l'assemblée, de participer à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique territoriale proposée par le Centre de Gestion 74 (CDG 74). L'assemblée, à l'unanimité, approuve la convention telle que proposée et autorise M. le Maire ou son représentant à la signer.

7. Scolaire :

Effectifs 2018-2019 : 215 élèves. Compte-tenu des effectifs stables, l'Inspection académique a confirmé qu'il n'y aura pas d'ouverture de classe au sein du RPI de Jonzier-Savigny.

Personnel : Les deux postes vacants au 1^{er} septembre 2018 sont désormais pourvus.

Informatique : Des vidéo-projecteurs ont été installés dans les quatre classes de l'école élémentaire.

Huit ordinateurs ont également été récupérés par le biais d'un parent d'élève.

8. Urbanisme :

Certificats d'urbanisme :

- Me BELLERAUD Laure : propriété CHAFFARD - Les Carrés d'Amalia - vente parcelles B 1327 et 713.
- Me BELLERAUD Laure : propriété BOUVARD – 108 Chemin de Fontanille - vente parcelles B 1430 et 1434.
- Me ETCHARRY Jon : propriété RIVIER – 26 Chemin du Pré de l'Isle – vente parcelle A 989.

Déclarations préalables :

- BERROD Bruno : 60 Lotissement Les Tirées - aménagement extérieur (mur de soutènement) - réalisation d'un abri-vélo sous-terrasse - création d'un chien assis : avis favorable.
- BUFFET Stanislas : 90 Route du Devin - construction d'une piscine : avis favorable.
- DUPARC Grégory : 663 Route de Vigny - aménagement accès et prolongement du mur de soutènement existant : avis favorable.

9. Environnement :

Tri : La C.C.G. va commander des containers courant novembre pouvant accueillir des cartons bruns. Ils seront disposés dans certaines communes du canton.

Compostage : Une sensibilisation au compostage sera menée au printemps 2019 avec l'installation de composteurs sur certains sites collectifs et des formations pour les usagers.

Fleurissement : Plusieurs administrés ont exprimé leurs compliments à la commune pour le fleurissement de cet été. Les élus tiennent également à féliciter les employés pour le travail effectué.

10. Syndicat Intercommunal du Vuache :

M. le Maire présente au conseil municipal le contenu du Schéma directeur de la randonnée élaboré par le Syndicat Intercommunal du Vuache. L'assemblée, à l'unanimité :

- donne un avis favorable sur le contenu du Schéma directeur de la randonnée élaboré par le S.I.V.
- donne un avis favorable, sur l'ensemble des tracés et itinéraires à conserver, modifier et intégrer au PDIPR. Ces itinéraires sont présentés dans les fiches identitaires sentiers contenus dans le Schéma directeur de la randonnée.
- s'engage, en ce qui concerne les chemins ruraux de la commune inscrits au PDIPR, en collaboration avec l'intercommunalité à :

- Ne pas aliéner les sentiers inscrits au PDIPR.
 - Préserver leur accessibilité et leur continuité.
 - Prévoir la création d'itinéraires de substitution en cas de modifications consécutives à toute opération foncière ; ces itinéraires de substitution devant présenter un intérêt au moins égal du point de vue de la promenade et de la randonnée et à en informer le Département.
 - Maintenir la libre circulation des randonneurs.
 - Ne pas goudronner les sentiers inscrits au PDIPR.
- approuve le classement en SID1, SID2 et SIL des sentiers inscrits au PDIPR arrêté par le Département.

11. Divers :

Impayés logement : M. le Maire rappelle que de nombreux loyers, du logement communal situé au-dessus de l'auberge, restent impayés à ce jour. L'affaire a été portée devant le Tribunal Instance le 4 septembre dernier et le jugement définitif sera rendu le 14 octobre prochain.

Résidence La Léchire : La population de la résidence ainsi que le voisinage proche ont alerté la commune quant au tapage nocturne et diurne effectué par un habitant. La commune a pris contact avec l'organisme bailleur « Halpades » et fera un courrier d'avertissement au responsable de ces incivilités.

Dégradations agricoles : La commune est alertée quant aux passages de véhicules sur des propriétés agricoles exploitées par le GAEC de ROJEAN. Un courrier de sensibilisation sera adressé au Président de la chasse.

Marché hebdomadaire : Il accueille un fromager depuis ce mois de septembre.

11 novembre 2018 : A l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, la commune recherche un joueur de clairon pour l'hymne de la Marseillaise.

Octobre Rose : Plusieurs manifestations auront lieu pour la lutte contre le cancer du sein :

- Auberge La Goutte d'Or : repas concert organisé le vendredi 12 octobre.
- Randonnée organisée le dimanche 14 octobre avec deux circuits (2h ou 3h) avec une « pause-café » offerte par le GAEC du Coucher du Soleil et un apéritif organisé par l'Association Culturelle à la fin de la marche. Participation demandée : 5 €/personne.
- Boulangerie le Fournil Jonziérois : élaboration d'une pâtisserie rose sur tout le mois d'octobre, l'intégralité des ventes sera versée à l'association de lutte contre le cancer du sein.

Institut de beauté : Le local professionnel, situé au-dessus de la mairie est loué par Virginie BUSSAT, esthéticienne, depuis le 15 septembre 2018 pour un montant mensuel de 480 €.

Eglise : Elle sera désormais ouverte au public d'avril à octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Le Maire,
M. MERMIN**

SIGNE